

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2022-03-20x-00485 Référence de la demande : n°2022-00485-031-001

Dénomination du projet : IPEV-1091 AMMER

Lieu des opérations : -Région(s) : TAAF, Terre Adélie

Bénéficiaire : KATO Akiko - IPEV

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le Projet s'inscrit dans la lignée des efforts internationaux visant à établir un suivi au long terme des performances de reproduction et de prospection alimentaire en mer d'espèces éco-indicatrices des changements environnementaux afin de relier ces performances aux caractéristiques physiques du milieu.

Depuis 2010, les informations collectées permettent de localiser les zones d'alimentation préférentielles des manchots Adélie de Dumont d'Urville et des colonies avoisinantes, et de quantifier leur effort de pêche en fonction de i) la disponibilité des ressources marines et ii) leurs aptitudes à la pêche, dépendantes de la qualité individuelle. Ces recherches ont notamment été utilisées pour soutenir la proposition d'Aire Marine Protégée en Terre Adélie (CCAMLR, Thiebot et al. 2019). Plusieurs études sont mises en place par le Projet, avec pour objectifs principaux de :

- Poursuivre le suivi long terme de la phénologie des manchots Adélie. Ce suivi réalisé chaque année depuis plus de 15 ans sur 300 manchots, donne la base temporelle des différents événements caractérisant la phénologie des oiseaux pour l'année concernée. Ce suivi nécessite le marquage initial et temporaire de couples reproducteurs et de leurs poussins. La réalisation de prélèvements (sang et plumes) permettent de suivre l'état nutritionnel et physiologique des individus ;
- Suivre le comportement en mer des manchots Adélie et le lier aux paramètres océanographiques et à la disponibilité des proies, *via* :
- Obtenir des informations interannuelles relatives au cycle biologique du manchot Adélie et du manchot empereur grâce aux prélèvements opportunistes d'œufs et de cadavres.

En partenariat avec le WWF, ces données s'intègrent dans les grands Projets internationaux de bio-régionalisation (Census of Antarctic Marine Life, SCAR, CCAMLR) et sont comparées avec celles de manchots d'autres régions de l'Antarctique en collaboration avec les équipes de recherche australiennes et japonaises.

En compléments des études « Observatoire », des expériences ponctuelles ont lieu pour compléter les suivis et élucider la flexibilité écophysiological des manchots aux changements de l'environnement.

Avis CEP:

Le bilan de la campagne antérieure a bien été transmis. Le dossier est complet. Les demandes pour la campagne 2022-2023 sont semblables aux demandes de l'année précédente. L'expérience menée pour caractériser l'occurrence du stress thermique sera initiée cette année mais repose sur des méthodes peu invasives.

Les expériences menées sur la rythmicité circadienne sont intrusives mais portent sur un faible nombre de manchots Adélie par rapport aux effectifs de l'île des Péterels.

AVIS FAVORABLE assorti des recommandations suivantes :

- L'impact estimé des différentes expérimentations doit faire l'objet d'un rapport écrit détaillant et comparant les taux de survie, succès de reproduction entre les groupes expérimentaux et les groupes témoins issus des Observatoires.

Avis CNPN:

Le CNPN se range à l'**avis favorable** du CEP en demandant à pouvoir disposer de toute information sur l'inocuité des manipulations particulièrement celles les plus intrusives en terme de taux de survie et succès reproducteur des oiseaux manipulés par rapport à des groupes témoins.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Nyls de PRACONTAL

AVIS : Favorable Favorable sous conditions Défavorable

Fait le : 30 mai 2022

Signature :